



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hôpital de Beaumont

Question orale n° 898

Texte de la question

M. Pascal Bois attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation de l'hôpital de Beaumont situé au sein d'un groupement hospitalier concernant l'ensemble des habitants du vaste bassin de vie du sud de l'Oise et du Val-d'Oise. En effet il a été interpellé à plusieurs reprises par des représentants du personnel et des membres du comité de défense de cet ensemble hospitalier du territoire nord-ouest-Vexin-Val-d'Oise - dit GHT NOVO - au sujet de menaces de fermetures de plusieurs services ainsi que du malaise tendant à se propager au sein de la communauté hospitalière. Cette situation fait suite au plan de restructuration actuellement mené mais dont il constate que les conséquences sont en contradiction avec les propos qu'il a recueillis à l'occasion de ces échanges tant avec la direction de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France qu'avec celle des Hauts-de-France. Très attaché à l'hôpital public et à ses services de qualité et de proximité, il déplore tout particulièrement cette situation, à l'instar du personnel soignant dévoué et des usagers dans le besoin. C'est la raison pour laquelle il souhaiterait disposer des éléments lui permettant de prendre connaissance du projet de refonte globale de l'offre de soins à l'échelle territoriale ainsi que la répartition des activités et des moyens matériels et humains. Il espère que la nature de ces éléments lui permettra, d'une part, d'éclaircir la situation des élus locaux aujourd'hui plongés dans l'embarras et l'indécision et, d'autre part, de rassurer les personnels et les patients inquiets et auxquels toute l'attention est due.

Texte de la réponse

HÔPITAL DE BEAUMONT

M. le président. La parole est à M. Pascal Bois, pour exposer sa question, n° 898, relative à l'hôpital de Beaumont.

M. Pascal Bois. Madame la secrétaire d'État, je me réjouis que ce soit vous qui représentiez le Gouvernement pour répondre à une question à propos de laquelle vous et moi avons déjà eu l'occasion d'échanger. Elle porte sur la situation de l'hôpital de Beaumont, dans le Val-d'Oise. Si cet établissement n'est pas situé à proprement parler dans la circonscription dont je suis élu – qui se trouve dans l'Oise –, son champ d'intervention concerne notamment les secteurs de Chambly à Méru, qui représentent, au sud de l'Oise, un bassin de vie d'environ 40 000 habitants, pour lesquels il est hôpital le plus proche.

J'ai été interpellé à plusieurs reprises par les représentants du personnel et des membres du comité de défense de cet ensemble hospitalier au sujet de la restructuration de plusieurs services et du malaise qui tend à se propager au sein de la communauté hospitalière dans le contexte du programme de mutualisation.

Très attaché à l'hôpital public et à ses services de qualité et de proximité, je regrette cette situation, à l'instar du personnel soignant dévoué et des usagers dans le besoin. Certains déplorent un manque de communication et d'écoute.

Pouvez-vous, madame la secrétaire d'État, nous communiquer les éléments nous permettant de prendre connaissance du projet de refonte globale de l'offre de soins à l'échelle territoriale et de la répartition des activités et des moyens matériels et humains ?

Nous avons, en effet, besoin d'éclaircir la situation pour les élus locaux, aujourd'hui plongés dans l'embarras et l'indécision, et de rassurer les personnels et les patients, qui sont inquiets et à qui nous devons toute notre attention.

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé*. Monsieur le député, l'attachement à l'hôpital public et à ses services de qualité et de proximité sont des valeurs que nous partageons, et je m'en réjouis. C'est dans ce but que les établissements du groupe hospitalier Carnelle Portes de l'Oise de Beaumont-sur-Oise évoluent et s'adaptent. Face à une démographie médicale devenue très tendue, le GHT, ou groupement hospitalier de territoire, s'est engagé l'automne dernier dans une réorganisation devenue nécessaire. Les objectifs ont toujours été très clairs : assurer la sécurité des soins des patients et maintenir une offre de soins hospitaliers à Beaumont-sur-Oise. Il a pu y avoir, à un moment, des rumeurs de fermeture de l'hôpital de Beaumont, mais il n'en a jamais été question.

La réorganisation des soins sur ce territoire a fait l'objet de plusieurs réunions de concertation organisées par l'ARS – Agence régionale de santé – d'Île-de-France. Elle a été entièrement partagée avec l'ensemble des parties prenantes, notamment avec la présidente du conseil de surveillance, Mme le maire de Beaumont-sur-Oise, Nathalie Groux, et les personnels de santé du groupe hospitalier.

Le projet rassemble d'abord l'offre de soins critiques du territoire sur un site unique, à Pontoise, dans le but de renforcer la sécurité des soins et la présence médicale, comme je l'ai dit. Il conserve cependant, et cela a toujours été très clair, une activité importante sur le site de Beaumont, pour répondre aux besoins de la population. Il assure ainsi la chirurgie ambulatoire, qui est non seulement maintenue, mais enrichie de spécialités nouvelles exercées par des équipes territoriales du GHT, la maternité et des capacités d'hospitalisation en pédiatrie adaptée aux besoins. Une consultation de soins non programmés en pédiatrie est mise en place pour répondre au besoin en soins de ville et une grande partie des équipes médicales du GHT ont été mutualisées, afin d'offrir une prise en charge des patients de la même exigence en tout point du territoire. Qualité et proximité, donc.

Par ailleurs, un « village répit famille », destiné à relayer les aidants, est à l'étude sur le site de Carnelle. Ce serait une offre tout à fait novatrice en Île-de-France, et je sais pouvoir compter sur l'ARS Île-de-France pour poursuivre le travail engagé avec chacun sur ce sujet.

Cette nouvelle organisation représente, je ne le nie pas, des changements importants. Elle a été concertée, elle est mise en œuvre depuis quatre mois et elle remplit son double objectif de sécurité des soins et de maintien d'une activité de proximité qui reste très importante. Il convient à présent de s'appuyer sur cette nouvelle organisation pour lui donner toutes ses chances de réussite.

M. le président. La parole est à M. Pascal Bois.

M. Pascal Bois. Je suis rassuré et j'espère que ce sera le cas pour tous les élus concernés. Comme vous l'avez dit à juste titre, des rumeurs de fermeture ont couru, mais je sais qu'il n'en avait jamais été question, et je l'ai répété à maintes reprises. Nous resterons toutefois vigilants quant à l'accompagnement de cette transformation, par le biais du conseil de surveillance. J'invite toute la direction de l'établissement et l'ARS à faire de même pour assurer un accompagnement et une transparence véritables, ainsi que des rendez-vous permanents avec le personnel et des représentants des usagers.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Bois](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 898

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2020](#)

Réponse publiée le : 29 janvier 2020, page 422

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 janvier 2020](#)